

AVIS DE RÉTRACTATION DE L'ACCEPTATION DE L'OFFRE DE PRÊT

Art. L. 311-15 Code de la Consommation

N°

de contrat

Votre

N°

d'allocataire

Monsieur le Directeur,

**A renvoyer au plus tard
le**

Je soussigné(e), M
déclare renoncer au prêt de euros accordé par ma Caisse
de Mutualité Sociale Agricole.

Le Signature :

Attention :

Si vous souhaitez revenir sur votre engagement, vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de l'acceptation de l'offre de prêt.

Vous devez alors adresser le présent avis de rétractation à votre Caisse de Mutualité Sociale Agricole par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **DANS LES SEPT JOURS SUIVANT L'ACCEPTATION DE L'OFFRE DE PRÊT.**